FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2020/878)

LOTION REPARATRICE PURALIA

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit LOTION REPARATRICE PURALIA

Code du produit 805900203

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

Pas d'information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la UKAL ELEVAGE

société/entreprise Parc économique de la Sauer

2 rue de l'Etang 67360 ESCHBACH

FRANCE

Tel: +33 3 88 07 40 15 e-mail: ukalel@ukal.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence +41 44 251 66 66 (Tox Center, Germany)

24h-Notruf: +41 44 251 51 51

+33 3 83 22 50 50 (Tox Center, France, 24h/24h) +32 070 245 245 (Tox Center, Belgium, 24h/24h)

Date de révision 11.07.2024

Version 001

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Liquides inflammables, Catégorie 3, H226

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre,

LOTION REPARATRICE PURALIA 001

Date d'impression 12.09.2024

voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence P102: Tenir hors de portée des enfants.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges

électrostatiques.

P370+P378: En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, de la poudre chimique sèche ou de la mousse résistant à l'alcool pour

l'extinction.

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Informations supplémentaires Aucun(e).

Identificateur de produit Non demandé.

2.3. Autres dangers Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air

inflammable/explosif.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
Éthanol	10% - 25%	Flam. Liq. 2 H225	NoCAS: 64-17-5 NoCE: 200-578-6
			NoIndex: 603-002-00-5

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de

surchauffe ou de combustion.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en

enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation

de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si

l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Rincer la bouche. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction Eau pulvérisée. Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant

à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Inflammable. Les vapeurs sont plus

lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas

d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Porter des vêtements de protection.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les récipients fermés peuvent être

refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact

avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Enlever toute source d'ignition. Attention au retour de flamme. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le

sol.

Pour les secouristes Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Enlever toute source d'ignition. Attention au retour de flamme. Interdire aux personnes non autorisées d'entrer dans la zone. Les

vapeurs sont plus lourdes que l'air.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux

réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4. Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Porter un équipement de protection individuel. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Éthanol (CAS 64-17-5)

France - Occupational Exposure

Limits - STELs (VLCT)
France - Occupational Exposure

Limits - TWAs (VME)

France - Occupational Illnesses

5000 ppm STEL [VLCT] 9500 mg/m3 STEL [VLCT] 1000 ppm TWA [VME] 1900 mg/m3 TWA [VME]

RG 84

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité.

Protection individuelle

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection

respiratoire approprié.

Protection des mains Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux

spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN

374 qui en dérive.

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

Protection de la peau et du corps Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la

concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Risques thermiques Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des

sources d'ignition.

Contrôle d'exposition de

l'environnement

S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser

dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide translucide

Couleur Incolore

Odeur Légère odeur caractéristique aux matières utilisées

Point de fusion/ point de Non déterminé.

congélation:

Point d'ébullition ou point initial /

intervalle d'ébullition:

Non déterminé.

Inflammabilité: Non déterminé. Limites inférieure et supérieure Non déterminé.

d'explosion:

Point d'éclair:Non déterminé.Température d'auto-Non déterminé.

inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé.

pH: 6.9-7.1

Viscosité cinématique: Non déterminé. Solubilité: Non déterminé. Coefficient de partage n- Non déterminé.

octanol/eau (valeur log):

Pression de vapeur:

Densité et/ou densité relative:

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

Non déterminé.

Non déterminé.

Non déterminé.

Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les

classes de danger physique

9.2.2 Autres caractéristiques de

sécurité

Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Risque d'ignition. Peut former des mélanges explosifs avec l'air.

10.2. Stabilité chimique Pas d'information disponible.

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent couvrir de longues distances et s'enflammer.

10.4. Conditions à éviter Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Chaleur, flammes

et étincelles.

10.5. Matières incompatibles Aucun(e).

10.6. Produits de décomposition

dangereux

Aucun raisonnablement prévisible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Éthanol (CAS 64-17-5)

Inhalation LC50 Rat = 116.9 mg/L 4 h(ECHA_API) Inhalation LC50 Rat = 133.8 mg/L 4 h(ECHA_API)

Oral LD50 Rat = 7060 mg/kg (NLM_CIP)

Corrosion/irritation cutanée Aucun(e).

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Aucun(e).

Sensibilisation

respiratoire/cutanée

Aucun(e).

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration Donnée non disponible.

Expérience chez l'homme Donnée non disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système

endocrinien

Donnée non disponible.

Autres données Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Éthanol (CAS 64-17-5)

Ecotoxicity - Earthworm - Acute

Toxicity Data

Ecotoxicity - Freshwater Fish -

Acute Toxicity Data

LC50 48 h Eisenia foetida 0.1 - 1 mg/cm2 [filter paper] (IUCLID)

LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 12.0 - 16.0 mL/L [static] (EPA) LC50 96 h Pimephales promelas >100 mg/L [static] (EPA)

LC50 96 h Pimephales promelas 13400 - 15100 mg/L [flow-through]

(EPA)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute

Toxicity Data

LC50 48 h Daphnia magna 9268 - 14221 mg/L (IUCLID)

EC50 48 h Daphnia magna 2 mg/L [Static] (EPA)

Devrait être biodégradable. 12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Pas d'information disponible.

12.7. Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non

utilisé

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en

viqueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification

UN 1993

14.2. Nom d'expédition des

Nations unies

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Éthanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

3

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non.

14.6. Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments

de l'OMI

Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID UN 1993.

Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INFLAMMABLE,

N.S.A. (Éthanol).

Classe 3.

Groupe d'emballage III. Etiquettes ADR/RID 3. Code de classement F1.

Numéro d'identification du danger 30.

Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1. Catégorie de transport 3.

Code de restriction en tunnels (D/E).

IMDG UN 1993.

Nom d'expédition des Nations unies: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

(Ethanol). Classe 3.

Groupe d'emballage III. Etiquettes IMDG 3. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1. No EMS F-E, S-E. Polluant marin: Non. IATA UN 1993.

Nom d'expédition des Nations unies: Flammable liquid, n.o.s.

(Ethanol). Classe 3.

Groupe d'emballage III. Etiquettes IATA 3.

Instructions de conditionnement (avion de ligne): 355 (60 L).

Instruction d'emballage (LQ): Y344 (10 L).

Instructions de conditionnement (avion cargo): 366 (220 L).

Navigation fluviale ADN UN 1993.

Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INFLAMMABLE,

N.S.A. (Éthanol).

Classe 3.

Groupe d'emballage III. Etiquettes ADN 3. Code de classement F1. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1.

Autres Informations Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires

Éthanol (CAS 64-17-5)

EU - REACH (1907/2006) - List of

Registered Substances

Aucun(e).

Present

15.2. Évaluation de la sécurité

chimique

Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et

acronymes utilisés

Aucun(e).

Libellés des phrases

H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H226: Liquide et vapeurs inflammables.

mentionnées aux sections 2 et 3

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.